

Témoignage dans le cadre du « Séminaire expertise citoyenne et action publique »

Pierre Rivière

4 mai 2021

pierre_collectif_metis@riseup.net

Présentation.

J'ai une formation d'ingénieur agronome avec une spécialisation en « amélioration des plantes ». J'ai fait une thèse dans l'équipe d'Isabelle Goldringer à l'INRA du Moulon sur la méthodologie de la sélection décentralisée et participative sur le blé tendre en collaboration avec le groupe blé du Réseau Semences Paysannes (RSP)¹. Cette thèse cherchait à mettre au point une méthodologie qui associe savoirs académiques (génétique, statistique, etc) avec savoirs paysans. Un des objectifs de ma thèse était de produire des connaissances publiées, c'est à dire reconnues par la communauté scientifique, et utile également pour les paysans et les collectifs avec lesquels j'ai travaillé. Pour ces derniers il s'agit de connaissances qui concourent à un objectif politique lié à l'autonomie.

Après 4 ans de formation scientifique, j'ai travaillé 4 ans au RSP où j'ai fait ma formation politique. J'étais « animateur recherche collaborative » en charge du suivi des projets de recherche dans lequel le RSP était engagé. J'ai pu côtoyer certaines administrations impliquées dans le système semencier français et européen ainsi que des organisations paysannes ou environnementales qui s'organisent pour faire « bouger les lignes ».

Depuis 1 ans, je fais partie du collectif Mètis avec deux anciens collègues du RSP. Notre objectif est de favoriser l'autonomie alimentaire dans les territoires du grand sud ouest par l'émergence de communautés de pratiques artisanales libres et d'un réseau de compagnonnage sur la biodiversité agricole et les savoir-faire qui y sont associés.

Cadre de mon intervention

Dans un premier temps, il convient de commenter les termes « expertise citoyenne » et « action publique ».

« Expertise citoyenne » tout d'abord. L'expertise est un outil au service de systèmes hiérarchisés et pyramidaux : les politiques ont besoin d'experts pour les éclairer sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Si nous souhaitons tendre vers une libre association des personnes dans des processus démocratiques, il n'est pas possible de rentrer dans cette démarche d'expertise : c'est structurellement impossible. Je préfère donc « savoirs citoyens » à « expertise citoyenne ».

« Action publique » ensuite. Je fais la différence entre les instituts publics de recherche, qui créent de nouvelles connaissances et l'administration qui met en œuvre un agenda politique, le plus souvent profitable à l'industrie. Bien sûr les connaissances produites concourent à un système politique et sont en général très liées à son agenda, notamment à travers les projets financés. Mais jusqu'à présent, j'ai pu observer que les chercheurs ont une plus grande liberté d'action que les agents de ces administrations.

L'administration d'État a une place centrale dans le contrôle du système semencier français. Ce fonctionnement a été très bien décrit par Christophe Bonneuil. L'État a mis en place toute une organisation carrossée pour l'industrie comme la mise en place de droit de propriété intellectuelle, un catalogue et un mode d'évaluation des nouvelles variétés. La recherche publique a également accompagné ce processus. En conséquences, les variétés modernes ont remplacé les variétés historiquement cultivées et très diversifiées par des variétés homogènes soumises à des droits de propriété industrielles et productives avec de nombreux intrants chimiques.

Cela étant posé, je vais suivre dans la suite de manière chronologique mon parcours et les liens que j'ai pu expérimenter avec les institutions et ce que j'en ai retiré personnellement.

Ma thèse

Ma thèse s'est faite en étroite collaboration avec une quinzaine de paysans, paysans-meuniers et paysans-boulangers du groupe blé du Réseau Semences Paysannes. Quand j'ai démarré, une dynamique avait déjà été initiée avec le développement de plusieurs variétés hétérogènes issues de croisements. J'ai pu me reposer sur

¹ Le Réseau Semences Paysannes « anime un mouvement de collectifs ancrés dans les territoires qui renouvellent, diffusent et défendent les semences paysannes, ainsi que les savoir-faire et connaissances associées. Ces collectifs inventent de nouveaux systèmes semenciers, source de biodiversité cultivée et d'autonomie, face au monopole de l'industrie sur les semences et à ses OGM brevetés. ».

une relation de confiance entre l'équipe de recherche et ce petit groupe de paysans en lien avec des animateurs. Sans ce travail préliminaire et cette confiance, jamais je n'aurai pu faire ma thèse. Avec ma thèse, nous avons pu avancer sur quatre volets :

- un très pratique: de nouvelles variétés ont été développées, sélectionnées et cultivées dans les champs par les paysans ;
- un lié aux connaissances sur la sélection : quelle était l'efficacité de la sélection ? Quelle diversité se trouvait dans des variétés en cours de sélection ?
- un méthodologique : la mise en place d'essais dans des réseaux de fermes, l'analyse statistique de ces données originales, la gestion des données ;
- un sur les méthodes de co-construction basées sur notre expérience.

Ce travail a été très positif. Il a permis de construire des connaissances validées par la communauté scientifique avec des articles publiés. Ces connaissances ont également été utiles et directement activables pour les paysans et les collectifs. C'est une des raisons qui a motivé le RSP à me salarier, j'y reviens dans la suite.

Sur l'aspect méthodologique, j'ai passé beaucoup de temps à développer des outils pour mettre en œuvre les méthodes que l'on avait développé. Deux outils se sont dégagés : un logiciel d'analyse de données et une base de données. J'ai moi même développé le logiciel d'analyse en lien avec des membres de l'équipe de recherche et des partenariats. La base de données a été prise en charge par l'équipe de bio-informatique du laboratoire qui m'hébergeait en étroite collaboration avec moi. Cette base de données avait un intérêt pour la recherche, notamment sur l'analyse des réseaux d'échange de semences. Elle avait aussi un intérêt pour certains collectifs du RSP : bons nombres d'animateurs se plaignaient de ne pas s'y retrouver dans leurs tableurs et souhaitait un outil pour savoir qui cultive quoi. Deux fois deux jours de formation ont été organisés pour présenter ce que permet la base de données et recueillir les besoins des animateurs. Ces deux journées n'ont pas véritablement donné de suite et aujourd'hui presque aucun collectif n'utilise cette base de données localement. La base est par contre de plus en plus utilisée par la recherche dans le cadre de projets, qu'ils soient participatifs ou non.

A la fin de ma thèse, c'est l'aspect méthodologique qui me motivait le plus. En effet, c'est à partir de la mise en place d'une méthodologie rigoureuse que l'on peut produire de nouvelles variétés et des résultats utiles pour les paysans. Si la méthodologie est solide alors les résultats en découlent naturellement.

Je me voyais donc poursuivre ce travail méthodologique et le diffuser pour changer d'échelle : passer d'un groupe de 25 paysans et une équipe de recherche à tout le RSP et des animateurs de collectifs formés à la méthode. Avec ces outils et des formations, il serait alors « facile » de changer d'échelle et de développer la méthode partout. Avec cet objectif en tête, j'ai demandé au RSP s'il souhaitait m'embaucher. Son CA a répondu oui.

Le Réseau Semences Paysannes

Le RSP souhaitait être reconnu. Gagner une reconnaissance scientifique, permet d'ouvrir les portes d'une reconnaissance institutionnelle. Pour certains, cette reconnaissance par les institutions allait nous permettre d'avoir accès à des financements, de gagner des garanties sur la biopiraterie, le partage des avantages (quand une entreprise gagne de l'argent à partir de semences prise dans le pot commun, elle participe à la conservation et la gestion des semences à la ferme), etc.

Gagner cette reconnaissance scientifique passait par deux chemins : que le RSP soit co-auteur de publications scientifiques notamment avec des généticiens² et que le RSP participe à des réunions avec les institutions qui organisent le système semencier français. Si le premier chemin me semble souhaitable à poursuivre, je pense que le deuxième est une perte d'énergie, est contre productive et participe à la disparition des alternatives. J'en suis venu à cette conclusion après mon expérience que je vais décrire.

Concernant le lien avec la recherche institutionnelle telle que l'INRA ou le CNRS tout d'abord. Nous avons progressé dans les accords possibles et les protocoles à mettre en place pour co-construire les projets de recherche (propriété des résultats, gestion des données, etc). Nous avons également progressé d'un point de vue méthodologique sur les essais décentralisés à la ferme et les stratégies de sélection dans des réseaux de fermes. De nombreux projets ont permis d'élaborer de nouvelles connaissances utiles pour les collectifs : nouvelles variétés développées, stratégie sur la création de mélange, etc.

2 Certaines collaboration ont aussi été mises en place avec des sciences sociales.

Concernant le lien avec les institutions publiques qui organisent le système semencier français ensuite. L'agenda politique des institutions est assez clair: l'État se désengageant de plus en plus de la gestion des ressources génétiques, il est important que la société civile puisse y contribuer : la fameuse complémentarité entre la gestion *ex-situ*, dans des centres de ressources biologiques, et *in-situ* dans les fermes. Concrètement, faciliter l'accès aux ressources génétiques est une aubaine pour l'industrie qui peut se servir dans le grand pot commun et ensuite développer des variétés soumises à des droits de propriété industrielle en perpétuant une logique capitaliste. L'État accompagne cela depuis la fin de la seconde guerre mondiale à travers des projets de recherche et une administration zélée (catalogue, inscription, etc): toute l'organisation du système semencier est calibré pour l'industrie³. Cette complémentarité est-elle acceptable? Je pense que non. Une complémentarité entre le système industriel et le système dit « informel », c'est l'assimilation, la disparition ou la mise au pas du système « informel »⁴. Comment les institutions, parties prenantes dans l'action publique, souhaitent faciliter cette complémentarité? A l'ère du tout numérique un élément revient sans cesse: la traçabilité à travers des bases de données.

Deux souvenirs me viennent pour illustrer cela :

- une réunion avec des représentants de l'ECPGR (le réseau européen des banques de gènes, les gestionnaires des ressources génétiques) pour parler des systèmes d'informations et des bases de données ;
- une réunion à la section ressources génétique du Comité Technique Permanent de la Sélection.

Dans les deux cas, j'ai une posture d'expert. Le sujet était très technique. Je maîtrisais le vocabulaire et les codes de mon auditoire ce qui facilitait l'interaction. Je facilitais ainsi le lien entre le RSP et ces institutions.

La réunion avec des représentants de ECPGR portait sur la gestion des données, j'y ai présenté le travail que je faisais sur les bases de données en collaboration avec l'INRA du Moulon dans le cadre du projet européen Diversifood. A ce moment là, presque aucun membre du RSP n'utilisait cette base de données, elle était principalement un outil pour la recherche. Un des représentant d'ECPGR m'a félicité pour notre travail car on allait pouvoir « formaliser l'informel » et devenir des interlocuteurs sérieux.

Cette phrase a été un tournant.

Tout ce travail sur les bases de données semblait plus utile pour ces institutions que pour les membres du RSP dans leur activité quotidienne⁵. Pire, si les membres venaient à utiliser ce type de base de données, ils pourraient interagir plus facilement avec les gestionnaires de ressources génétiques et mieux concourir au système industriel dont ces gestionnaires sont un maillon.

La réunion avec le CTPS, qui se déroulait à Paris⁶, avait notamment pour objet de présenter le travail du RSP sur les ressources génétiques pour apprendre à se connaître ... De nombreux échanges ont eu lieu sur la sélection, la méthodologie de la sélection, les bases de données ... Nous avons mis en avant deux requêtes : financer un travail pour étudier l'intérêt pour les membres du RSP d'être gestionnaire de ressources génétiques et avoir des garanties que le travail des membres ne soit pas biopiraté⁷. Après une heure d'échange, le président de la séance faisait un plaidoyer pour renforcer la complémentarité de la gestion à la ferme et dans les banques de gènes pour le bien commun. Aucune de nos demandes n'a été satisfaite et le RSP a démissionné de la section.

J'y étais en tant que RSP. Ce qui m'a posé plusieurs problèmes:

- il est impossible de représenter la diversité du RSP. Il est impossible de représenter qui que ce soit.
- sur des sujets de fonds aussi complexes, il faudrait de nombreuses heures de débats et de discussion pour que chacun puisse avoir le même niveau d'information et décider collectivement de décision à prendre. Deux discussions ont eu lieu avec le CA sur ce sujet mais jamais avec l'ensemble des membres lors d'une AG.

3 Citons comme autre exemple le GNIS avec la création d'une interprofession aux mains des industriels avec des missions publiques.

4 Le terme informel n'est pas approprié car c'est le système dominant au niveau mondial. C'est une dénomination créée par les institutions.

5 Cela c'est confirmé ensuite avec l'intérêt que représente cette base de données pour la mise en place du matériel hétérogène. Ce dernier étant très éloigné des semences paysannes géré comme un commun.

6 Ces temps sont non financés ou plutôt financés en fond propre par le RSP

7 Notamment à travers notre participation au TIRPAA : le traité de la FAO qui encadre un grand pot commun des semences !

- la dimension « recherche » au RSP est une goutte d'eau dans ses activités, aussi je laissais transparaître une image fautive (*sic*) du RSP dans des présentations et une maîtrise d'un vocabulaire scientifique spectaculaire, pour ne pas dire théâtrale dans ce grand cirque.

Car le RSP ce n'est pas du tout un réseau qui gère des données : il gère des semences qu'il échange avec des savoir-faire.

Car le RSP ne travaille pas avec des ressources génétiques ou phytogénétiques : il travaille avec des semences paysannes diversifiées.

Au delà de ce constat, travailler avec les institutions nécessite de rentrer dans un agenda et des logiques qu'elles ont créées, de les accepter dans l'espoir de les faire évoluer (ce qui pose la question des rapports de force, nettement en défaveur de ce qu'il reste du monde des petits paysans et artisans).

La première est de rentrer dans le système cadré pour l'industrie : celui des ressources génétiques, qui est un réservoir « public » (patrimoine commun de l'humanité) pour sélectionner de nouvelles variétés qui seront propriétés de l'industrie. C'est une vision très utilitariste du vivant qui correspond à une vision industrielle et capitaliste et pas du tout à une vision dynamique où production et diversité sont confondues dans les champs.

La deuxième est de rentrer dans une posture d'expert pour dialoguer avec elle. De tels experts concentrent beaucoup de pouvoir et sont sans arrêt dans l'urgence pour répondre aux calendriers de l'administration. Cette urgence est incompatible avec un fonctionnement démocratique, de mise en débat, et bien souvent, il faut se référer à l'expert pour porter la bonne parole : « on lui fait confiance ».

La troisième est de rentrer dans cette logique de numérisation des données. La question de l'autonomie et des moyens techniques est centrale. Les outils, au lieu de devenir salvateurs, deviennent très vite aliénants et structurants. Les outils doivent rester conviviaux au service d'une communauté.

Acceptons nous de rentrer dans ces logiques ? Pour moi, la réponse est non car elles sont contraires à l'objectif d'autonomie des collectifs.

Il y avait un problème dans ma posture : je représentais fausement (*resic*) le RSP, je produisais, à travers mon travail sur les bases de données, des connaissances méthodologiques qui faciliteraient l'assimilation de collectifs du RSP par le système institutionnel. De plus, j'étais devenu un expert pour faciliter le lien entre le RSP et les institutions. Pour en finir avec cette mise en spectacle et ne pas contribuer à l'assimilation du RSP par ces sphères institutionnelles, j'ai décidé de partir. Le RSP perdait ainsi une planche de sa passerelle avec les institutions.

Mètis

Après ces expériences à l'INRA et au RSP, je souhaitais travailler à un échelon plus local: être ancré dans un territoire, faire partie d'un groupe d'une taille « raisonnable » : une taille pour ne pas avoir à faire de la représentation, pour mettre en place un partage de l'information exhaustif et mettre en oeuvre des processus démocratiques. Ne pas être dans une structure trop grosse permet de limiter les risques d'aspiration par les institutions et le marché (il n'y a pas de tête de réseau!). Enfin, je souhaitais expérimenter un autre mode de fonctionnement que celui de l'association et essayer le modèle coopératif.

Avec deux anciens collègues salariés du RSP, nous avons fondé le collectif Mètis. Mètis est centré sur la diffusion et la construction des savoir-faire de la graine à l'assiette dans le sud ouest de la France, notamment via la formation, l'accompagnement, l'apprentissage entre pairs et la recherche participative. Dans la Grèce archaïque, la *mètis* est une forme de connaissance née de la pratique et de l'expérience. Elle permet débrouillardise et capacité d'adaptation dans un contexte incertain. Marginalisée par la modernisation notamment par la rationalité techno-scientifique, elle peut s'envisager comme une qualité primordiale à développer dans les métiers artisanaux en lien étroit avec le vivant, métiers où l'observation, l'approche globale, l'empirisme mais aussi la transmission des savoirs faire et l'action collective sont centrales. Mètis est hébergé dans une coopérative d'activité et est membre du RSP.

Conclusion

Mon expérience m'a amené à me poser la question suivante : est ce que la fin justifie les moyens ?

Mon objectif, à travers Mètis, est de concourir à l'émergence de communautés autonomes autour des métiers artisanaux et agricoles travaillant avec le vivant. Que celles-ci puissent créer une alternative au marché globalisé dominé par l'industrie et au monde institutionnel qui est au service de l'industrie et du capital. Mètis permettra peut être d'y contribuer en participant au débat, en diffusant les savoir-faire et les semences dans les territoires, en augmentant l'autonomie des groupes.

J'ai été amené à remettre en cause certaines connaissances que j'ai pu (co)construire, certaines collaborations que j'ai pu avoir, qui me semblent, avec le recul, incompatibles avec un projet politique fondé sur l'autonomie. Rien n'est noir ou blanc et il faut débattre de ces questions afin de décider collectivement des orientations à prendre. Si les bases de données me semblent une mauvaise idée pour construire des maisons de semences paysannes autonomes, elles ont peut être un intérêt dans le cadre de projet de recherche⁸ (ce qui amène à se poser beaucoup de questions sur la gestion et la propriété de ces données).

Je ne pense pas que l'on puisse structurer des communautés libres si l'on rentre dans des systèmes d'expertises et de représentations. Je pense qu'il faut contribuer au développement de collectifs qui ne dépassent pas une taille critique, avec des processus démocratiques, et qui ne cherchent pas à travailler avec les institutions du système semencier.

Je pense que la collaboration avec la recherche publique est souhaitable car elle permet de développer des connaissances directement activables pour le projet politique. L'expérience que j'ai eu avec des acteurs de la recherche publique montre que c'est possible. Dans tous les cas, il faut être rigoureux dans la manière de coconstruire les projets et de critiquer les connaissances produites. Est-ce que les connaissances et les outils que l'on va créer concourent à notre projet politique ?

La fin découlera naturellement des moyens : il faut être intransigeant dans le faire, en cohérence avec un projet politique centré sur l'autonomie et la liberté.

8 Certaines connaissances n'auraient pas pu être produites sans une base de données